

Animateurs périscolaires

Date de parution de l'offre
Mercredi 8 février

Sous la responsabilité du directeur ou de la directrice d'accueil de loisirs, au sein d'une équipe d'animation.

Mission

Assurer la prise en charge des enfants sur le temps périscolaire dans le cadre du projet pédagogique, des normes de sécurité et dans un objectif de bien-être des enfants.

Formations et expériences requises

Profil

- BAFA et expériences dans l'animation vivement souhaités
- Expérience avec les enfants indispensable.

Infos pratiques

Horaires

- Les midis (11h20-13h20)
- Les soirs (16h - 19h)
- Ponctuellement sur l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Rémunération

- Heure d'animation BAFA : 12.23 € brut
- Heure de surveillance cantine : 11.52 € brut

Date de recrutement souhaitée

Toute l'année

Contact

Renseignements

Benoît Blin : b.blin@ville-osny.fr

Merci de transmettre votre candidature, CV, lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste et vos prétentions salariales (en net mensuel avant impôt) *via* le lien ci-dessous.

[Postuler en ligne](#)